



FORMATION de 2 jours

R028/2024/158 : OPTIMISER LA GESTION DES PRAIRIES ET DEVELOPPER L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE

1^{ère} journée le 25/01/24 + 2^{ème} journée courant décembre selon les disponibilités.

Zone : Nord Manche (variable selon les fermes des stagiaires).

OBJECTIFS

Acquérir des connaissances complémentaires et nécessaires pour :

- appréhender la conduite de l'herbe en pâturage tournant
- identifier les pratiques favorables à la pérennisation d'une prairie
- identifier les faiblesses et les forces de son système dans le but d'identifier les leviers mobilisables afin de garantir une meilleure résilience face aux aléas climatiques

PROGRAMME

1^{ère} journée (1j) : Réinterroger son système fourrager en fonction des besoins des animaux (quantité et qualité) en prenant en compte le coût de récolte et de distribution des fourrages, l'impact sur le temps de travail, la dépendance au cours du pétrole sur le coût des travaux agricoles, les aléas climatiques... Adapter la ration alimentaire des vaches laitières en fonction des stocks hivernaux et du coût des aliments achetés ç l'extérieur de la ferme.

2^{ème} journée (1j) : Gérer et perfectionner la conduite du pâturage d'automne-hiver. Analyser la stratégie de gestion du pâturage et des stocks en fonction des objectifs de qualité des fourrages. Adapter la construction de sa gestion du pâturage dans un objectif d'autonomie alimentaire dans un contexte de changement climatiques où l'automne est la plus en plus doux et l'hiver est de plus en plus court.

INTERVENANTS

- Baudouin Grassin, animateur agriculture durable au Réseau des CIVAM Normands

PREREQUIS

Aucun /

TARIFS, RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

Gratuit pour les cotisants VIVEA et porteurs de projets ayant inscrit la formation dans le cadre de leur Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP). Autre situation : nous contacter.

Inscription et renseignements : baudouin.grassin@civam.org ou au 02.31.68.80.58

ACCESSIBILITE

Nos formations sont dispensées sur le terrain. Si vous êtes en situation de handicap, contacter la référente handicap de l'association, afin d'envisager les modalités d'adaptation de nos formations et/ou vous orienter vers une structure partenaire. Contact : julie.chapdelaine@civam.org / 02 31 68 80 58